



Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravie en cette rentrée de reprendre contact avec vous et j'espère en premier lieu que cet été vous a été profitable.

En juin dernier, l'association SRIPF02 a élu son nouveau bureau, l'équipe s'est renouvelée, augmente pour permettre de mener à bien nos actions. Nous avons mis en place un conseil d'administration et nous sommes toujours à la recherche de :

- * un trésorier adjoint (H/F), afin d'accompagner Pierre Carette et de prendre sa relève à terme,
- * un responsable accueil adjoint (H/F), afin d'accompagner Marie-José Nicolaidis et de prendre sa relève à terme,
- * un community manager (H/F) afin de gérer les différents supports sociaux (à créer et existants) et ainsi promouvoir la SRIPF02 sur le Web,
- * et quelques volontaires afin de renforcer le groupe accueil/accompagnement à la certification.

Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !!!

Comme je l'ai exprimé devant les membres de l'association présents à notre assemblée générale, je suis tout à la fois heureuse, fière et volontaire pour promouvoir la SRIPF02.

La création de cette newsletter est un bel exemple d'aboutissement d'une réflexion collective menée au sein de l'association depuis plusieurs années.

Fruit de l'engagement de quelques bénévoles, elle représente pour nous un moyen supplémentaire de vous informer de la vie de la SRIPF02, mais aussi une occasion de recueillir vos attentes, vos souhaits et vos initiatives.

N'hésitez pas à nous contacter (secretariat@sripf02.org) pour adhérer ou nous faire part de vos réflexions !

Notre vocation, hier comme aujourd'hui, reste la même : celle de faire connaître et reconnaître la SRIPF02.

Merci pour votre implication, en vous souhaitant bonne lecture et bonne rentrée à chacun de vous !

Christelle Lenglacé, votre Présidente

L'équipe accueil/ accompagnement recherche toujours

Un Responsable accueil adjoint (remplacement Christelle Lenglacé)

Une personne pour aider Patrice Volckaert pour appeler les nouveaux certifiés (pour leur adhésion, pour remplir une fiche de présentation pour parution dans la news, pour communiquer un référent spécialité etc..)

Plusieurs personnes pour aider Marie-José Nicolaïdis et Jean Michel Cichocki, pour l'accompagnement des nouveaux candidats au CDCIP et pour les renouvellements.

Envoyez vos coordonnées à Jean Michel : jm.cichocki@orange.fr ou téléphoner : 07.86.90.68.13



Nouveau Certifié :
Sébastien Coeugnet
Construction



Nouveau Renouvelé :
Dominique CARY
Informatique



Nouveau Renouvelé :
MERLOT Isabelle
Génie Civil, Bâtiment



Nouveau Renouvelé :
Christophe DESAUNAY
Génie Civil, Bâtiment

Portrait d'un nouvel ingénieur Professionnel de France : Marcel Meurisse



« La certification de compétences IPF, tremplin vers l'avenir »

1/ Peux-tu te présenter à nous en quelques mots ?

Marcel Meurisse, 61 ans, marié.

2/ Quel est ton parcours professionnel ?

39,5 ans de travail chez PSA, maintenant Stellantis. J'ai commencé sur le site d'Aulnay, en tant que préparateur Méthodes. Ensuite, je suis allé à Charleville, en tant que préparateur Méthodes Contrôles. J'ai été missionné sur le projet Chine à Vélizy, pour le suivi de l'intégration locale de la ZX, puis mutation à Douvrin, en tant que technicien qualité pièces brutes. Je suis devenu responsable des EI (échantillons initiaux) moteur diesel, pour finir, ces dernières années comme adjoint au responsable qualité ING M et relation avec les usines terminales (donc plus de 25 ans au service de la qualité).

3/ Quelle fonction exerces-tu actuellement et dans quelle entreprise ? Depuis quand ?

Actuellement, je suis auto-entrepreneur, depuis le 19 juillet en tant que consultant Qualité.

4/ Quand as-tu obtenu la certification IPF et dans quelle spécialité ?

J'ai obtenu la certification IPF en Février 2021, dans la spécialité Qualité.

5/ Peux-tu nous expliquer en quelques mots le processus par lequel tu es passé pour obtenir ta certification ?

Je suis passé par la recherche de formations sur le CPF.

6/ Dans quelles circonstances as-tu été amené à engager cette démarche de certification de compétences ? Quelles étaient tes motivations ?

Dans les démarches du DAEC (Dispositif d'Adéquation des Emplois et des Compétences) de PSA, j'ai opté pour un congé mobilité dans lequel était stipulé : possibilité de faire des formations et à la fin du congé : création d'entreprise. J'ai donc fait des recherches sur le CPF, pour sélectionner plusieurs formations, dont la certification IPF, car j'estimais avoir tenu un poste d'ingénieur depuis de nombreuses années.

7/ Qu'est-ce que t'a apporté la certification IPF ?

La reconnaissance d'avoir un certificat de compétence d'ingénieur professionnel, en spécialité qualité.

8/ Peux-tu nous expliquer en quoi la certification a contribué à ton évolution professionnelle ?

Pour moi, il n'y aura pas d'évolution professionnelle.

9/ Et sur le plan de la fonction managériale ?

Non plus.

10/ Comment envisages-tu à présent ton avenir professionnel ?

Pour moi, c'est trop tard, proche de la retraite (en 2023), je pense que mon avenir professionnel est derrière moi...

Il faudrait attirer dans la certification IPF, des personnes entre 40 et 50 ans, pour pouvoir changer leur avenir professionnel !

ENGINET ou comment reconnaître les compétences d'un ingénieur en Europe.

La création d'ENGINET s'imposait depuis quelques années déjà. De nombreuses rencontres avaient eu lieu sur ce sujet. Elle s'est concrétisée le 5 mars 2021 à Paris à l'UNESCO, lors de la réunion organisée par la SNIPF, qui a regroupé les responsables des organisations d'ingénieurs Européens : le KIVI (NL), l'Engineering Council (UK), l'AQPE et l'AIPE (SP), l'Ordem dos Engenheiros de Portugal (PT), le CERT'ing (IT), et la SNIPF (FR).

Au cours de cette réunion les statuts ont été finalisés et signés ; la décision de mettre le siège Europe d'Enginet en France, à l'Union au siège de notre certification, a été prise à la demande de la totalité des organisations sœurs présentes, signe de reconnaissance, s'il en était besoin, de notre SNIPF.

Il ne faut plus parler du «projet» ENGINET, qui est maintenant, donc, dans une phase opérationnelle concrète. L'association «European Alliance for the Mutual Recognition of Certification of Engineering Competencies» a été créée. Basée près de Toulouse et présidée par notre président Jean François MAGNANI, ce qui est une reconnaissance forte des autres pays signataires, elle a pour objectif la reconnaissance entre pays européens, de la certification de compétences d'ingénieur.

Ce qui devrait avoir pour conséquence de faciliter la mobilité et l'employabilité des ingénieurs et aussi d'accueillir de nouveaux IPF au sein de notre association.

Les processus de reconnaissance mutuelle sont basés sur la confiance dans les informations transmises et le sérieux d'organismes certifiés par le COFRAC, accrédités et respectueux de la norme NF EN ISO/CEI 17024.

Les 16 et 17 septembre, la délégation Italienne de CERT'ing, sera présente à l'UNION (Toulouse), pour finaliser ce premier accord. Jean-François MAGNANI, Jean-Claude GAILLARD, Président de la Commission Nationale de Certification et aussi la SRIPF02, représentée par Jean Louis PLOUVIEZ, peaufineront les derniers points particuliers à chaque entité, avant une signature officielle le 19 novembre dans les locaux d'IESF à Paris, en présence de tous les autres entités membres d'Enginet.

Jean Claude Gaillard, garant de notre certification, veille à ce que cet accord ne mette pas en défaut nos procédures, soit transparent et efficace sans discrimination d'obtention de la certification d'un côté comme de l'autre. La chose est moins simple qu'il n'y paraît car si les autres pays jugent principalement l'aspect technique, de notre côté, nous examinons aussi l'aspect responsabilité et managérial.

Mais ce n'est pas tout ! Jean-François MAGNANI, a également signé en août un accord de reconnaissance entre la SNIPF et APSB GAFM United Collège's de la Nouvelle Zélande, qui peut nous ouvrir les portes des marchés asiatiques.

Alors ami (e) s IPF, vous n'avez pas envie de montrer vos compétences et votre expertise dans d'autres pays ?

Jean-Louis PLOUVIEZ



De gauche à droite

Jean François Magnani, président SNIPF, Thierry Roux vice président certification, Jean Claude Gaillard président CNC, Max Marty président du comité de direction, Stefano Calzolari conseiller national CNI Italie, Alberto Castori président CERT'ING, Jean louis Plouviez chargé de mission SRIPF02

NOS IPF EN ACTION

Voici l'article que **Jean Michel Cichocki** a écrit dans le cadre de la rédaction du livre blanc sur les Etats généraux de l'emploi



CICHOCKI Jean Michel 023

FORMATION

RÉSUMÉ

L'apprentissage et la formation continue sont sans aucun doute les outils indispensables au développement économique.

La relation linéaire traditionnelle "formation initiale-niveau d'emploi-valorisation de l'expérience par l'ancienneté" a perdu progressivement sa validité. La qualification ne peut plus être qu'un stock initial à valoriser. Ce n'est qu'un point de départ pour un engagement dans une dynamique d'apprentissage.

L'économie de marché, la compétitivité, les crises économiques sont autant de problématiques qui induisent la prise en compte du développement des formations professionnelles.

La formation professionnelle continue se présente alors comme :

- une nécessité économique pour la société,
- une deuxième chance pour la personne,
- une ouverture pour tous.

Ces trois "moteurs" fonctionnent en s'appuyant sur un principe incontournable, celui de l'éducation de l'homme, à savoir que l'être humain garde tout au long de sa vie la capacité à apprendre et qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Dans un tel contexte, la compétence des employés ne peut plus être seulement technique. Elle devient pluridimensionnelle en intégrant des exigences de qualité, de réactivité, de relation. Tout ceci conduit à mettre au premier plan non pas les compétences d'un individu mais sa capacité et les conditions nécessaires pour qu'elles puissent évoluer et pour qu'il puisse en construire de nouvelles. Dès lors, il convient d'accorder une attention particulière à la notion de "savoir combinatoire". Le professionnel disposant d'une forte employabilité se caractérisera non seulement par le fait de posséder des "ressources" (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, expériences professionnelles...) mais par sa capacité à les combiner pour faire face aux situations qu'il doit gérer et aux événements qu'il doit traiter. Dans son "Rapport européen sur la qualité de l'éducation", établi pour le sommet de Lisbonne, la Commission Européenne reconnaissait que l'éducation et la formation devaient permettre à l'Europe de "devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde".

Améliorer la gestion des compétences en entreprise, développer le capital des compétences, donner un nouveau contenu au concept de compétence, valider les compétences acquises en situation de travail, réviser des systèmes de classification pour les fonder sur une évaluation des compétences, maintenir le capital de compétences critiques.

La formation professionnelle doit se traduire par l'apport de compétences réelles redéfinies avec les entreprises permettant aux salariés d'agir et de s'adapter en combinant savoirs, savoir-faire et savoir-être. C'est le challenge de distiller une pédagogie respectueuse de l'individu et des exigences professionnelles.

RÉSULTATS ESPÉRÉS

- Les entreprises qui, avec l'aide de spécialistes en ingénierie de la formation, vont pouvoir redéfinir les compétences réelles.
- des organismes de formation qui vont contribuer à l'acquisition de ces compétences.
- un public motivé.

QUI MOBILISER POUR RÉUSSIR ?

Les clés sont dans les entreprises. Il faut rassurer et construire avec eux des contenus de formation en adéquation avec les besoins économiques induits par la mutation économique.

NOS IPF EN ACTION



Le réseau IPF : un outil exceptionnel

Beaucoup d'entre vous me connaissent, car je suis votre responsable d'accueil depuis 20 ans déjà.

Quelques éléments de mon parcours personnel :

Après avoir obtenu mon DUT en Biologie en Agro-alimentaire, j'ai poursuivi mes études le soir au CNAM, et obtenu le diplôme d'Ingénieur Biochimiste Agricole et en Industries Agro-alimentaires.

En parallèle, j'ai occupé les postes de responsable de laboratoire (en confiserie-chocolaterie), puis de chercheur (à l'université). Par la suite, j'ai été en charge de développer et industrialiser des recettes de pâtisseries (gaufres et rochers noix de coco), du laboratoire et de la Qualité (torréfaction de café), ou encore responsable de formation d'un cursus « Qualité ».

J'ai pu mettre mon expérience à l'épreuve de la fonction de responsable d'un site industriel, spécialisé dans l'imprimerie héliographique. Ensuite, j'ai été nommée déléguée régionale en charge d'une association d'entreprise (AFQP). Depuis, j'accompagne des entreprises dans leurs démarches de certification, ou d'amélioration des performances en préservant la qualité de vie au travail des collaborateurs.

Dès lors qu'il est devenu évident que mon métier était plutôt basé sur mes compétences en Qualité, j'ai demandé leur reconnaissance par la certification IPF.

Tout au long de cette période, j'ai eu le plaisir de croiser et d'échanger avec vous, découvrant ainsi des parcours très différents.

Cela m'a permis ainsi de faire connaissance avec Jean Michel Cichocki, par exemple. De notre rencontre, se sont construits de beaux projets.

Notre collaboration a permis ainsi la certification de nombreux candidats... le premier d'entre eux étant François C., son fils. Jean Michel a ensuite bâti les dossiers permettant de faire financer la certification IPF par le compte CPF du candidat.

Par ailleurs, nous avons pu développer une collaboration sur des sujets tels que l'accompagnement de centre de formation dans leur certification QUALIOPF : celui des Experts Maritimes et Fluviaux ou, récemment, le groupe Pascal (voir la présentation plus loin).

La certification QUALIOPF va attester de la qualité des processus et du fonctionnement des prestataires de formation et de développement des compétences. Elle est indispensable si le centre de formation souhaite pouvoir demander pour ses stagiaires, le financement via les OPCO (opérateurs de compétences).

D'autres relations se sont ainsi nouées entre IPF, lors des divers événements proposés, par ex. C'est ainsi que Sébastien Van Impe a diffusé des offres de poste, en vue d'un prochain recrutement, que d'autres ont pu établir des collaborations professionnelles fructueuses.

C'est à chacun d'entre nous de construire ce réseau, de l'entretenir, pour que naissent d'autres beaux projets : n'hésitez pas !

Marie-José Nicolaïdis

NOS IPF EN ACTION



Organisation d'un évènement sécurité par un ingénieur IPF

Le mercredi 03/08, Michel BRODY, IPF en sécurité, est intervenu sur l'agence SAMSIC Sécurité de Lille à la demande de Patrice VOLCKAERT, IPF en organisation du travail, en vue de former les agents de



sécurité SAMSIC à l'accueil du public et à la mission de palpation lors des matches du LOSC au Stade Pierre MAUROY.

Après avoir conçu un programme de formation « sur mesure » répondant aux exigences du LOSC, Michel, fort de son expérience de ce type de mission et de celle de formateur orienté « terrain » a d'abord dispensé au personnel SAMSIC une formation théorique (cadre légal, réglementation, cahier des charges du LOSC), puis une formation pratique basée sur la répétition de mises en situation.

Un exemple qui démontre une fois encore l'intérêt du réseau IPF, tant au plan de l'apport de compétences que de business entre membres.



NOS IPF EN ACTION

Organisation d'une réunion à l'APEC (association pour l'emploi des cadres)



Sébastien Van Impe, grâce à son réseau, nous a donné les coordonnées d'un responsable de l'APEC lors du CA du 13 septembre. Nous avons immédiatement obtenu un rendez-vous le 20 septembre avec Monsieur Mickaël EVRARD.

Christelle Lenglacé, notre présidente a présenté la SNIPF et la SRIPF02.

Jean Michel Cichocki a présenté la certification et l'accompagnement des candidats au CDCIP.

Monsieur Mickaël EVRARD a pris l'initiative de convier Virginie Catto, une collègue chargée de la formation.

A leur demande, une nouvelle réunion est programmée le 29 septembre (en visio) avec l'ensemble des personnels de l'Apec chargés de la formation. L'objectif est d'établir un lien direct entre ces personnels opérationnels de l'APEC et l'équipe « accueil et accompagnement » de la SRIPF02.

Un grand merci à Sébastien pour son engagement.

Nous restons à votre écoute pour tout rendez-vous qui pourrait nous faire connaître et induire de nouvelles candidatures à notre certification de compétences d'ingénieur.

Sébastien Van Impe, Hervé Claysen, Patrice Volckaert et Christelle Lenglacé constituent l'équipe chargée de la proposition de la SRIPF02. Vous pouvez ainsi les contacter directement ou laisser un message au secrétariat. Le rendez-vous sera honoré rapidement et vous pourrez bien sûr y assister !

Jean Michel Cichocki

NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Nos partenaires



François Marseguerra, responsable de Verone Productions, IPF en sécurité, va mettre à notre disposition la possibilité de bénéficier de tarifs réduits sur certains spectacles.

Tous les IPF recevront la programmation, à l'occasion des newsletters ou par un mail spécifique.

Il nous suffira alors de réserver nos places en justifiant de notre appartenance à la SRIPF02.

A certaines occasions, Verone Productions nous fera même bénéficier de places à titre gracieux. L'information, une fois reçue, nécessitera de notre part, une réactivité immédiate, mais quelle belle opportunité ...

Vous recevrez très prochainement la procédure d'accès à ces facilités.



TOUS LES SPECTACLES DE NOTRE REGION Grâce à Verone Productions



Un grand merci à François et ses collaborateurs qui nous offrent ainsi la possibilité de nous retrouver et de partager d'excellents moments de convivialité.

Le mot de nos partenaires



Depuis près de 30 ans (anniversaire en 2023), le Groupe Pascal est une association spécialisée en addictologie qui imagine, conçoit et met en œuvre des projets collectifs et individuels visant à permettre à toutes personnes (professionnels, personnes accompagnées, entourages, ...) d'opérer des changements au service du bien-être physique, psychique et social.

L'addictologie est une discipline complexe. Pour notre équipe, il s'agit d'une spécialité qui nécessite de prendre en compte chaque déterminant de santé. Pour les entreprises, il s'agit d'une problématique à gérer, de dispositions légales à mettre en œuvre, de source de conflits dans l'équipe, de gestion des risques, d'arrêts maladies, ...

Les qualifications (formations initiales et continues, observations, recherches), l'expérience (toutes conduites addictives, personnes en situation de handicap, insertion socio-professionnelle, managers, ...) et le professionnalisme de l'association sont mis chaque jour au service des personnes en souffrance ou de leur environnement de vie ; l'entreprise en fait partie. De l'aide à l'arrêt du tabac à une réflexion accompagnée sur les pratiques addictives, leurs origines et leurs impacts, le Groupe Pascal peut vous accompagner pour concevoir un projet et répondre à votre besoin.

Laurence MESGUEN, Directrice

Nos partenaires : Ils nous accompagnent en faisant un don
à la SRIPF02



Lamie
MUTUELLE

Michaël DECRIEM
Directeur Général
Dirigeant Effectif

Jean Claude CICHOCKI
Président



15 novembre 2022

Conseil d'Administration

(en présentiel ou en visio Infos à venir)

**Et réservez dans votre agenda la date du 28 janvier 2023,
notre future soirée des vœux !!!**



Actes d'état-civil

